

Transcription de vidéo

Titre de la vidéo :

Description de la démarche, du contenu et du format de l'examen de synthèse ⁱ

Description de la vidéo :

Cette vidéo présente la description de la démarche, du contenu et du format de l'examen de synthèse de la maîtrise en éducation à l'Université de Saint-Boniface.

Production de la vidéo :

Cette vidéo a été préparée par la Faculté d'éducation en collaboration avec le Service des technologies d'apprentissage à distance de l'Université de Saint-Boniface. Le contenu et la narration de cette vidéo d'information ont été préparés par le professeur Jules Rocque. Le design de la vidéo et le contenu ont été mis en place par le Service des technologies d'apprentissage à distance (Jamie Morneau et Julie Joannis).

Narration :

Jules Rocque, professeur à la faculté d'éducation

Adresse Web de la vidéo :

<http://ustboniface.ca/documents-med-videos>

Transcription :

Ce tutoriel portera sur la démarche, le contenu et le format de l'examen de synthèse. Précisons que le volet écrit de l'examen de synthèse peut prendre la forme d'une recension des écrits ou d'un projet d'intervention.

Il est à noter que ce tutoriel sert de guide générique. Il peut y avoir des nuances et des divergences d'opinions au niveau des définitions et du contenu précis des travaux écrits d'une direction à l'autre. Par conséquent, l'étudiant/étudiante poursuivra la rédaction de son travail en respectant les consignes émises par sa direction.

L'examen de synthèse comprend deux **volets** : un écrit et l'autre oral.

Le volet écrit de l'examen de synthèse peut prendre la forme écrite d'une **recension des écrits** ou d'un **compte rendu d'un projet d'intervention**.

Nous proposons la définition de la recension des écrits de Legendre (2005) :

« Identification, examen critique, sélection, collection et établissement d'une bibliographie des écrits valides et pertinents à un objet d'études ou de recherches » (Legendreⁱⁱ, 2005, p. 1134).

La recension des écrits devrait normalement compter de 25 à 30 pages y compris la page titre et la table des matières) et de 4 à 6 pages de références bibliographiques (approximativement 40 à 60 sources).

La préparation du volet écrit de l'examen de synthèse peut comprendre plusieurs étapes. L'étudiant/l'étudiante devra en discuter avec sa direction avant d'entreprendre son travail.

- La première étape consiste en une rencontre préparatoire. Cette étape permet à l'étudiant ou l'étudiante d'entamer un dialogue avec la direction tout en poursuivant sa réflexion sur la thématique de sa recension des écrits.

Voici certaines questions qui peuvent être considérées pendant cette première rencontre :

- 1) Quels sont les principaux objectifs de la recension des écrits?
- 2) Quel sujet, quel problème, quelle question ou quel thème vous proposez-vous d'aborder? Que voulez-vous savoir? Pourquoi est-ce important de l'approfondir? (Pour en connaître davantage, passez à la section « **Choisir un sujet** » dans ce tutoriel.)

- 3) Quels types de documents avez-vous consultés jusqu'à présent et qu'en disent les auteurs sur la thématique retenue?
- 4) Pourquoi est-ce important de considérer plusieurs types de documents dans la préparation de votre recension des écrits (p. ex. : des articles scientifiques; des rapports de recherche; des articles de revues professionnelles; des chapitres de livres, etc.)?
- 5) Comment distinguer entre une source première et secondaire?
- 6) Quels mots clés de votre thématique devriez-vous utiliser pour mieux fouiller les banques de données?
- 7) Est-ce que vous savez comment accéder aux banques de données et les utiliser? (Pour en connaître davantage, passez à la section « **Banques de données** » dans ce tutoriel.)

La deuxième étape constitue l'élaboration du plan.

Une fois la rencontre préparatoire terminée, l'étudiant/l'étudiante devra procéder à une première exploration de la littérature portant sur la thématique retenue.

Le plan, un document de taille restreinte, disons de 2 à 4 pages, se construira à partir des informations recueillies après une première exploration des banques de données.

Certains éléments pourraient y figurer, notamment :

- 1) **Une introduction de la problématique** : amenez le sujet; précisez pourquoi l'aborder (pertinence pour le monde de l'éducation et le milieu dans lequel évolue l'étudiant/l'étudiante) tout en donnant un aperçu de la littérature (ce qu'en disent les auteurs – quelques points clés).
- 2) **Une présentation des sous-thèmes** : à la lumière de la consultation préliminaire de la littérature, proposez quelques sous-thèmes jugés importants selon leur fréquence et leur étendue chez les auteurs consultés.

Voici quelques astuces (idées ingénieuses) pour vous aider à réaliser votre plan :

- ✓ indiquez au moins une source scientifique consultée pour appuyer les sous-thèmes proposés dans le plan (Auteur, année);
- ✓ dressez une liste préliminaire des références bibliographiques consultées et citées à la fin du plan en respectant les normes APAⁱⁱⁱ;
- ✓ trouvez des opinions divergentes, opposées et variées sur la question tout en explorant des sources variées en provenance de différents pays et continents;
- ✓ structurez votre plan de manière cohérente, logique et claire.

Attention : L'étudiant/l'étudiante doit présenter son plan à sa direction pour en discuter et recevoir son approbation AVANT de procéder à la recension des écrits.

La troisième étape comprend la recension des écrits. Une fois le plan accepté, l'étudiant ou l'étudiante entame l'exploration de la documentation sur le sujet en fouillant les banques de données.

C'est le moment de :

- ✓ sélectionner les documents pertinents, en portant attention aux sous-thèmes définis dans le plan;
- ✓ lire, lire et lire;
- ✓ organiser les informations essentielles sur des fiches (ou autre système d'organisation);
- ✓ gérer son temps;
- ✓ rencontrer la direction pour discuter du progrès, poser des questions, etc.; et
- ✓ procéder à la rédaction.

Voici quelques astuces pour vous aider à faire votre recension :

- ✓ Soyez fidèle à votre système d'organisation, car vous allez consulter de nombreuses sources (40 à 60) et vous aurez à vous y référer tout au long de la rédaction.
- ✓ Connaissez les normes APA^{iv}, car vous aurez à vous baser sur les sources consultées (Auteur, année) tout en voulant intégrer des citations : « La citation se place entre guillemets et est suivie de la source précise entre parenthèses » (Auteur, année, p. x).
- ✓ Déterminez un plan et un calendrier de rencontres et de rédaction avec votre direction.
- ✓ Précisez le processus de rédaction avec votre direction (p. ex., une partie du plan de recension à la fois; présentation de l'ébauche à la direction; retour avec la rétroaction; révision; rédaction de la partie suivante, etc.).
- ✓ Consultez le Service de perfectionnement linguistique (SPL) de l'Université de Saint-Boniface afin de vous soutenir dans vos efforts de rédaction.

La recension des écrits peut prendre différentes formes. L'étudiant/l'étudiante devra en discuter avec sa direction avant d'entreprendre son travail.

Voici quelques éléments à considérer dans la préparation du document écrit :

- Introduction à la problématique
- Définition des termes
- Présentation des sous-thèmes pertinents retrouvés durant l'exploration de la documentation
- Analyse critique de la problématique
- Applications pratiques
- Conclusion

Comme mentionné précédemment, le volet écrit de l'examen de synthèse peut prendre la forme d'une recension des écrits ou d'un projet d'intervention. Dans les diapositives qui suivent, nous aborderons le projet d'intervention.

Le projet d'intervention se définit comme un « Ensemble d'opérations qui vise la réalisation [innovatrice] précise d'un but que l'on se propose d'atteindre dans un contexte particulier et dans un laps de temps déterminé [en rapport avec un champ d'études précis] » (Legendre, 2005, p. 1098).

Le compte rendu représente le volet écrit du projet d'intervention. Ce document compte de 25 à 30 pages de contenu et de 2 à 3 pages de références bibliographiques, représentant approximativement 15 à 30 sources.

Comme le projet d'intervention vise la réalisation d'une initiative innovatrice en milieu scolaire, il convient mieux aux personnes qui :

- ✓ exercent des fonctions sur le terrain (p. ex, enseignement ou administration scolaire);
- ✓ vivent ou gèrent présentement une initiative de changement (p. ex, nouveauté pédagogique; mise en œuvre d'un programme; développement d'habiletés; etc.);
- ✓ privilégient l'intégration de la connaissance à l'action dans leur milieu;
- ✓ ont un intérêt marqué pour l'expérimentation sur le terrain.

Le projet d'intervention peut prendre différentes formes^v selon l'objectif ciblé. Les étudiants ou étudiantes qui se donnent comme mandat professionnel d'appliquer leurs connaissances peuvent emprunter la voie d'une démarche de type :

- recherche-intervention,
- recherche-développement,
- recherche-action, ou
- analyse-réflexive.

L'étudiant ou l'étudiante qui compte approcher des sujets humains dans la réalisation de son projet d'intervention (p. ex., questionnaire, observations des sujets, entretiens, etc.) doit préparer une « *Demande d'évaluation d'un protocole d'éthique*^{vi} » et obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche conformément à la « *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* » AVANT de procéder à la réalisation de son projet d'intervention. Dès la réception du certificat d'éthique du comité, l'étudiant ou l'étudiante peut procéder à la collecte de données.

Essentiellement, l'étudiant ou l'étudiante qui choisit le projet d'intervention franchit les mêmes étapes que dans la recension des écrits : la rencontre préparatoire; l'élaboration d'un plan et la réalisation du projet d'intervention.

Cela dit, si le projet d'intervention comprend la participation de sujets humains, il faut obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche.

Le compte rendu du projet d'intervention peut prendre différentes formes, selon les consignes de la direction.

Voici quelques éléments à considérer dans la préparation du document écrit :

- Origine du projet
- Description du milieu et de la situation où s'inscrit le projet
- Liens entre les besoins du milieu et le projet
- Cadre de référence (brève recension des écrits)
- Formulation des buts/objectifs de recherche
- Description des étapes du projet d'intervention (calendrier, activités, collecte de données, etc.)
- Perspective critique – évaluation du projet (réussite, défis); suivi.

L'examen de synthèse, qu'il prenne la forme écrite d'une recension des écrits ou d'un compte rendu du projet d'intervention, comprend une soutenance orale.

La direction, de concert avec l'étudiant/l'étudiante, choisit la date de celle-ci et avise les membres du jury au moins 10 jours à l'avance (*Guide étudiant*, p. 13).

Les membres du jury doivent **donner leur approbation** du volet écrit à la direction avant que l'étudiant ou l'étudiante procède au volet oral.

La soutenance orale peut prendre différentes formes, c'est pourquoi l'étudiant ou l'étudiante devra en discuter avec sa direction afin d'en connaître la démarche, le contenu, le format et la durée souhaitée.

En règle générale, la soutenance dure en tout environ **90 minutes**. Elle comprend certains éléments essentiels :

- 1) **Pré-conférence** : La direction rencontre d'abord les membres du jury pour revoir l'évaluation du volet écrit de l'examen de synthèse (la recension des écrits ou le compte rendu du projet d'intervention) et préciser le déroulement de la soutenance (**durée approximative de 10 minutes**).
- 2) **Présentation** : L'étudiant ou l'étudiante brosse un tableau sommaire du document exposant sa compréhension des éléments théoriques, démontrant ses habiletés d'analyse critique et identifiant les applications pratiques du savoir en relation avec le thème et le champ d'études choisis (**durée approximative de 30 minutes**).
- 3) **Période de questions/dialogue** : les membres du jury procèdent à poser des questions, ce qui permet à l'étudiant ou l'étudiante de démontrer son niveau de maîtrise du sujet traité (**durée approximative de 30 minutes**).
- 4) **Délibérations** : les membres du jury (en l'absence de l'étudiant ou l'étudiante) procèdent à la délibération afin de déterminer si la soutenance est réussie ou non (**durée approximative de 10 minutes**).
- 5) **Décision** : la direction convoque l'étudiant ou l'étudiante et en présence des membres du jury annonce la décision finale. Les membres du jury signent le formulaire requis en

précisant s'il s'agit d'un « succès » ou d'un « échec ». Il se peut que l'étudiant ou l'étudiante soit obligé d'effectuer des révisions dans un délai prescrit conformément aux exigences du jury (*durée approximative de 10 minutes*).

Pour terminer, nous vous offrons ces derniers conseils :

Pour trouver un sujet de recherche, il faut prendre le temps nécessaire pour y réfléchir et examiner diverses possibilités. Une réflexion suffisante et approfondie est la seule façon d'éviter les retours en arrière. Cette réflexion porte principalement sur l'intérêt pour tel ou tel sujet. Si un sujet pique la curiosité, il donne alors le goût d'investir de l'énergie et du temps dans la recherche (Angers, 2005, p. 12). Il faut éviter un sujet trop vaste risquant d'avoir une ampleur démesurée (*Ibid.*, p. 13).

Au début d'une recherche, il faut consulter les publications sur le sujet choisi à l'aide de banques de données. À l'Université de Saint-Boniface, vous aurez accès à de nombreuses banques de données qui faciliteront votre travail d'exploration de la documentation.

Il faut être prêt/prête à y consacrer un plus ou moins grand nombre de semaines ou de mois à approfondir la documentation existante. Cette consultation est nécessaire parce qu'elle permet de s'informer, notamment : sur les recherches déjà réalisées sur le sujet; sur les définitions qui y ont été données; et sur les angles sous lesquels le sujet a déjà été étudié, entre autres (adaptation d'Angers, 2005, p. 13).

Pour en connaître davantage sur comment explorer efficacement les banques de données^{vii} à l'aide du site de l'USB, veuillez entrer en contact avec le personnel de soutien^{viii} aux études supérieures à la bibliothèque Alfred-Monnin.

Toutes les ressources référencées dans cette vidéo ont été compilées dans le document « Ressources complémentaires aux vidéos » disponible sur le site Web de l'USB.

Ce document comprend donc les liens vers des documents Web et les coordonnées actuelles de toutes les personnes-ressources.

Vous trouverez sur cette même page Web la transcription de cette vidéo ainsi que des liens vers d'autres vidéos reliées à la Maîtrise en éducation.

ⁱ À moins d'indication contraire, l'information du tutoriel provient du document *Programme de maîtrise en éducation – Guide étudiant* (version du mois d'avril 2017) de l'Université de Saint-Boniface, disponible en ligne : <http://ustboniface.ca/admission/document.doc?id=205>

ⁱⁱ Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3^e éd.). Montréal : Guérin.

ⁱⁱⁱ Consultez les outils en ligne : <http://ustboniface.ca/normes-APA?>

^{iv} Pour en connaître davantage sur les normes de présentation APA, voir <http://ustboniface.ca/normes-APA>

^v Pour en connaître davantage, consultez le *Guide à l'intention des étudiants de la maîtrise professionnelle en éducation (M.Ed.) – Itinéraire vers la réalisation du projet d'intervention*, Université du Québec à Montréal, sous la direction de Stéphanie Dansereau, avec la collaboration de Gabriel Goyette, Yvon Lefebvre et Gilles Thibert. Faculté des sciences de l'éducation, juillet 2004.

^{vi} Les politiques, les lignes directrices et les formulaires sont disponibles en ligne : <http://ustboniface.ca/politiques-recherche-sujets-humains>

^{vii} http://sites.ustboniface.ca/base_biblio/banques_alpha.php

^{viii} <http://ustboniface.ca/biblio/page.aspx?pid=1810>